

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 11783

Numéro SIREN : 449 217 835

Nom ou dénomination : A.S.- ASSURANCE & SOUSCRIPTION

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2018 sous le numéro de dépôt 80394



20180803942017

DATE DEPOT : 06/08/2018

N° DE DEPOT : 80394

N° GESTION : 2003B11783

N° SIREN : 449217835

DENOMINATION : A.S.- ASSURANCE & SOUSCRIPTION

ADRESSE : 39 rue Mstislav Rostropovitch 75017 Paris

MILLESIME : 2017

.

10 AOUT 2018

Sous le N° :

80384

A.S. – ASSURANCE & SOUSCRIPTION

Société par actions simplifiée

Au capital de 10.000 euros

Siège social : 39 rue Mstislav Rostropovitch, 75017 Paris

449 217 865 RCS PARIS

(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 08 JUIN 2018

EXTRAIT

(...)

DEUXIÈME DECISION

L'Associé Unique, constatant que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 font apparaître un bénéfice net comptable de 187.131 euros,

décide la distribution d'un dividende d'un montant de 187.131 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titres de dividendes au cours des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercices	Revenus éligibles à la réfaction de 40%		Revenus non éligibles à la réfaction de 40%
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2016	383.497 €	-	-
2015	280.000 €	-	-
2014	202.628 €	-	-

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

(...)

QUATRIÈME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

(...)

Extrait certifié conforme

Par : M. Hervé HOUDARD

SIACI SAINT HONORE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Assurance & Souscription

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 €
39 rue Mstislav Rostropovitch
75017 Paris

Exercice clos le 31 décembre 2017

Grant Thornton

Commissaire aux Comptes

SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
632 013 843 RCS Nanterre
29, rue du Pont
92200 Neuilly-Sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assurance & Souscription

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Associé Unique de la société Assurance & Souscription,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Assurance & Souscription relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. .

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé Unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associé Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

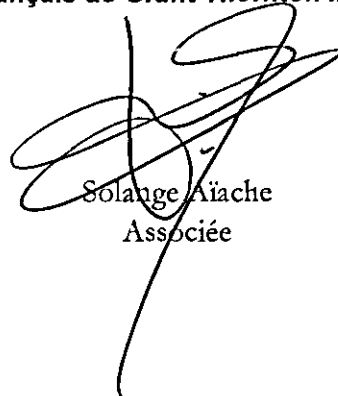
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2018

Le commissaire aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Solange Aiache
Associée

SAS AS ASSURANCE & SOUSCRIPTION

39 RUE MSTISLAV ROSTROPOVITCH

75017 PARIS

COMPTES ANNUELS

SOFRAGEC

19 RUE LOUIS GUERIN

69100 VILLEURBANNE

04 72 69 70 10

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	14 015	13 726	288	1 304	1 015	77.87
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions				11 407	11 407	100.00
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	21 384	8 560	12 824	24 647	11 823	47.97
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières				12 600	12 600	100.00
	Total II	35 399	22 287	13 112	49 957	36 845	73.75
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				406	406	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	657 939		657 939	861 072	203 133	23.59
	Autres créances	460 069		460 069	8 301	451 768	15
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	269 304		269 304	874 182	604 878	69.19
	Charges constatées d'avance (3)				2 930	2 930	100.00
	Total III	1 387 312		1 387 312	1 746 891	359 579	20.58
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 422 711	22 287	1 400 424	1 796 848	396 424	22.06

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	206 141	206 141		
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	187 131	383 479	196 348	51.20
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	404 272	600 619	196 348	32.69
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	15 610		15 610	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 566	10 835	1 269	11.71
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	831 646	1 096 650	265 004	24.16
	Dettes fiscales et sociales		88 744	88 744	100.00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	139 331		139 331	
	Total IV	996 153	1 196 229	200 076	16.73
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	996 153	1 196 229	200 076	16.73
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 400 424	1 796 848	396 424	22.06

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

996 153 1 196 229

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 352 317		1 352 317	1 576 402		224 085	14.21
Chiffre d'affaires NET	1 352 317		1 352 317	1 576 402		224 085	14.21
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				1 340		1 340	100.00
Autres produits				1		1	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			1 352 317	1 577 744		225 426	14.29
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 040 569	757 935		282 633	37.29
Impôts, taxes et versements assimilés			5 179	24 354		19 175	78.73
Salaires et traitements				132 514		132 514	100.00
Charges sociales			2 363	77 496		75 132	96.95
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			13 890	19 489		5 599	28.73
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			1 062 000	1 011 788		50 212	4.96
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			290 317	565 955		275 638	48.70
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 634		4 835		3 201	66.21
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 634		4 835		3 201	66.21
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	1 634		4 835		3 201	66.21
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	291 951		570 790		278 839	48.85
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			153		153	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 255		6 983		4 271	61.17
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	11 255		7 136		4 118	57.71
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	11 255		7 136		4 118	57.71
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	93 565		180 175		86 610	48.07
Total des produits (I+III+V+VII)	1 353 951		1 582 578		228 627	14.45
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 166 820		1 199 100		32 279	2.69
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	187 131		383 479		196 348	51.20

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	12
Permanence ou changement de méthodes	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	14
Etat des provisions	14
Etat des échéances des créances et des dettes	14
Composition du capital social	14
Evaluation des amortissements	15
Evaluation des créances et des dettes	15
Produits à recevoir	15
Charges à payer	15
Charges et produits constatés d'avance	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	16

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 400 424.34 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 352 317.48 Euros et dégageant un bénéfice de 187 131.03 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement de l'ANC 4 novembre 2016, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG), homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Rappel sur les principes comptables appliqués :

L'activité de courtier étant commerciale, les courtages sont comptabilisés à l'émission et non à l'encaissement.

Le courtier ayant un rôle d'intermédiaire entre les compagnies d'assurances et les assurés, les comptes "clients" et "fournisseurs" ont une signification particulière :

Les sommes figurant à l'actif sous le poste "clients" pour 657 939 euros représentent les primes émises, et dues par les assurés, à reverser aux compagnies.

Les sommes figurant au passif sous le poste "clients avances et acomptes" pour 9 566 euros représentent les acomptes reçus des assurés, à reverser aux compagnies.

Les sommes figurant au passif sous le poste "fournisseurs" pour 819 396 euros, représentent les primes qui seront à reverser par A&S ASSURANCE aux compagnies après leur encaissement.

Il s'agit de comptes de tiers pour lesquels A&S ASSURANCE joue le rôle d'intermédiaire, et non de créance et de dettes directes de A&S ASSURANCE.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	14 228		900
Installations générales agencements aménagements des constructions	50 482		
Installations générales agencements aménagements divers	2 632		
Matériel de transport	16 752		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	33 593		
TOTAL	103 460		
Prêts, autres immobilisations financières	12 600		
TOTAL	12 600		
TOTAL GENERAL	130 288		900

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 114	14 015	14 015
Installations générales agencements aménagements constr.		50 482		
Installations générales agencements aménagements divers		2 632		
Matériel de transport			16 752	16 752
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		28 961	4 632	4 632
TOTAL		82 075	21 384	21 384
Prêts, autres immobilisations financières		12 600		
TOTAL		12 600		
TOTAL GENERAL		95 789	35 399	35 399

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	12 925	1 915	1 114	13 726
Installations générales agencements aménagements constr.	39 075	4 319	43 394	
Installations générales agencements aménagements divers	2 632		2 632	
Matériel de transport	2 533	3 350		5 884
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 165	4 305	24 794	2 676
TOTAL	67 406	11 975	70 821	8 560
TOTAL GENERAL	80 331	13 890	71 934	22 287

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 915				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	4 319				
Matériel de transport	3 350				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 305				
TOTAL	11 975				
TOTAL GENERAL	13 890				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	657 939	657 939	
Groupe et associés	93 599	93 599	
Débiteurs divers	366 470	366 470	
TOTAL	1 118 008	1 118 008	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	831 646	831 646		
Groupe et associés	15 610	15 610		
Autres dettes	139 331	139 331		
TOTAL	986 587	986 587		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	100			100

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	366 470
Total	366 470

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 250
Autres dettes	139 331
Total	151 581

Charges et produits constatés d'avance

NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	291 951	97 317
Résultat exceptionnel (hors participation)	11 255 -	3 752 -
Résultat comptable (hors participation)	280 696	93 565